Appel unitaire au retrait de la plateforme Parcoursup et du projet de loi relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants (loi ORE)

« Appel du 20 janvier 2018 »

Nous, étudiant.e.s, membres du personnel de l'enseignement supérieur et secondaire, réuni.e.s le 20 janvier 2018 à la Bourse du Travail de Paris, réaffirmons que la réforme mise en place à marche forcée par la ministre Frédérique Vidal, alors que le projet de loi est encore en discussion devant le Parlement, ne se limite pas à la « correction » d'une lacune dans le système APB : cette réforme met en place les conditions d'une compétition et d'un classement entre élèves, enseignants, formations, universités et territoires. Les propos de la ministre devant la commission «Culture, Éducation, enseignement supérieur et recherche » du Sénat laissent clairement entendre que le projet de loi ORE est pensé et imposé en lieu et place d'un investissement massif de moyens à hauteur de l'enjeu que représente l'Université pour le pacte républicain. Si le président de la République a pu dire qu' « il faut en finir avec le mythe de l'université pour tous », ce n'est assurément pas à lui de décider de cela. L'université publique française est fondée sur l'accès de droit à tout titulaire du bac, sur des frais d'inscription contenus et fixés nationalement, sur l'égalité entre établissements et sur le cadrage national des diplômes. Tous ces principes sont remis en cause par le projet de loi ORE et par la mise en place de Parcoursup. Ceci rend possible à moyen terme une augmentation des frais d'inscription, l'endettement des étudiants et la privatisation de filières complètes de l'enseignement supérieur public. S'opposer à cette loi par tous les moyens légaux est une ardente obligation : il y va de l'égalité de toutes et tous pour l'accès à la connaissance, à la formation et à la culture.

Voilà pourquoi nous appelons:

- à ne pas répondre aux injonctions de mise en œuvre d'une procédure prévue par une loi non encore votée. L'éthique du fonctionnaire engage à refuser les ordres illégaux. Nous appelons aussi à saisir les tribunaux administratifs contre toute décision prise dans les établissements en dehors du cadre démocratique de vote dans les conseils centraux.
- 2. à défendre le baccalauréat comme premier grade universitaire fondé sur des épreuves anonymes en fin de terminale. Nous appelons, avec les collègues du secondaire mobilisés contre la réforme du Bac et pour le retrait de Parcoursup, à ne pas participer à la mise en place de la réforme, en donnant des avis positifs à tous les élèves. Nous appelons les parents d'élèves à interpeler sur ce point leurs représentants, les directions des lycées et les élus de la nation.
- 3. à investir immédiatement dans l'université le milliard par an dont la nécessité est reconnue depuis longtemps par tous : les 6 milliards du crédit impôt recherche est la preuve que l'argent est disponible pour l'université, sans porter atteinte aux équilibres budgétaires nationaux.
- 4. à la réunion d'une Coordination nationale de l'éducation samedi 27 janvier 2018.
- 5. à participer massivement à la journée nationale de grève et de mobilisation du 1^{er} février.

Appel adopté à l'unanimité